



# PERMANENCES

# POLICE

**Vous rencontrez des problèmes de voisinage,  
de voie publique, de nuisances sonores  
et diverses, des incivilités...  
et souhaitez recevoir des conseils ?  
Rendez-vous à la mairie de Berlaimont  
aux dates ci-dessous :**

**13 FÉVRIER, 13 MARS, 10 AVRIL ET 22 MAI 2025**  
**DE 14H00 À 16H00**

## **DCCP : Délégué à la Cohésion Police-Population**

**Les DCCP sont des réservistes civils de la Police Nationale  
chargés de renforcer le lien entre la population et les  
services de Police.**

Ce n'est pas un policier en activité, il n'a aucun pouvoir de répression. Il ne peut pas enregistrer votre plainte par exemple. Mais il est à votre écoute et tente de vous apporter des réponses. Il vous oriente et vous accompagne dans une procédure le cas échéant. Il est également soumis à un devoir de confidentialité.

